

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 62

Présents : 49

Votants : 50 soit 49 +1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_1

CA EAU POTABLE 2025

Résultat du vote

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 3

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	GOUVERD MATHIS
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	VARNEROT MICKAEL
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Procuration:	Mercier Dominique à Legendre François
--------------	---------------------------------------

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVRRARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Monsieur AUBRIOT Pierre est désigné à l'unanimité, la Présidente ne participant pas au vote.

Le Comité Syndical,

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président, Mickaël Varnerot,

Madame La Présidente se retire au moment des votes et Monsieur Aubriot Pierre, désigné à l'unanimité préside l'assemblée,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS et 47 POUR

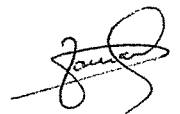
DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite par le Vice-Président du compte administratif du service d'alimentation en eau potable au titre de l'année 2025,
- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice, sauf pour les écritures passées par le Service de Gestion Comptable de Bar-Le-Duc pour enregistrer les résultats de fin d'exercice 2024 de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire qui ne correspondent pas au compte administratif et au compte de gestion votés en 2025 en raison de régularisation comptable réalisé postérieurement,
- de reconnaître la sincérité de l'absence des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que présentés

EAU POTABLE	RESULTATS 2024 CUMULES REPORTEES A NOUVEAU EN 2025 incluant les résultats de l'ex SIE VOTES en 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 du SMESM	CORRECTION RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 de l'ex SIE TREVERAY et SAINT JOIRE	RESULTATS CUMULES 2025
EXPLOITATION	515 831,64	276 401,41		792 233,05
INVESTISSEMENT	1 496 145,06	- 1 589,48	10.19	1 494 565,77

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 62

Présents : 49

Votants : 50 soit 49 +1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

Comptes de Gestion 2025
budgets eau, assainissement
collectif et non collectif

Résultat du vote

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 2

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	GOUVERD MATHIS
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	VARNEROT MICKAEL
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Président	Mercier Dominique à Legendre François
-----------	--

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVRRARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Monsieur AUBRIOT Pierre est désigné à l'unanimité, la Présidente ne participant pas au vote.

Le Comité Syndical,

- après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats de paiement délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats de paiement, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;
- après avoir constaté que le Receveur a régularisé dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2024, suite à la dissolution de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025,
- statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2025, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Sur proposition du Vice-Président,

déclare, à l'unanimité soit 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 48 POUR

que les comptes de gestion d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif dressés pour l'exercice 2025 par le Receveur Syndical, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 62

Présents : 50

Votants : 51 soit 50 +1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération 20260605_5

AFFECTATION des résultats CA AEP
2025 au BP AEP 2026

Résultat du vote

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Présents:		
BENAÏSSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	GOUVERD MATHIS
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	VARNEROT MICKAEL
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Procuration:	Mercier Dominique à Legendre François
---------------------	--

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Délibérant sur le compte administratif du service public d'alimentation en eau potable de l'exercice 2025 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Considérant les écritures comptables enregistrées en 2025 par le service de gestion comptable de Bar le Duc concernant les résultats de clôture au 31 décembre 2024 de l'ex-service eau potable du syndicat des eaux de Tréveray et Saint-Joire transférés au syndicat mixte des eaux Sud Meuse au 1^{er} janvier 2025 et nécessitant une régularisation,

Considérant les résultats de clôture suivants :

Reports SMESM 2024 :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 1 468 658.93 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 479 850.12 €

Soldes d'exécution de l'exercice SMESM :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -1 589.48 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 276 401.41 €

Soldes d'exécution 2024 cumulés de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 35 981.52 €

Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 27 496.32 € (+10.19 € de régularisation)

Restes à réaliser SMESM : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Soldes d'exécution cumulés SMESM:

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 1 494 565.77€

Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 792 233.05 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Considérant le résultat excédentaire de fonctionnement du syndicat des eaux Sud Meuse à la clôture de l'exercice 2025 et le résultat excédentaire d'investissement ne nécessitant pas une obligation d'affectation pour couvrir un besoin de financement mais permettant une dotation complémentaire en réserve d'investissement par choix de l'assemblée délibérante,

Considérant l'intégration corrigée des résultats 2024 de l'ex-service d'eau potable du syndicat des eaux Tréveray et Saint-Joire au budget primitif 2026 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité **SOIT 0 contre, 0 abstention et 51 POUR**

DECIDE au titre du budget primitif du service public d'alimentation en eau potable de l'exercice 2026

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 200 000.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 592 233.05 €

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse

19 rue de l'Église

55170 LAVINCOURT

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITÉ SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

Nombre de membres

Nombre de membres

En exercice : 60

Présents : 47

Votants : 48 soit 47+1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_2

CA ASSAINISSEMENT

COLLECTIF 2025

Résultat du vote

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 2

Présents:		
BENAÏSSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Procuration:

Mercier Dominique à
Legendre François

Absents excusés:

GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Monsieur AUBRIOT Pierre est désigné à l'unanimité, la Présidente ne participant pas au vote.

Le Comité Syndical,

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président, Yannick Intins

Madame La Présidente se retire au moment des votes et Monsieur Aubriot Pierre désigné à l'unanimité préside l'assemblée,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 46 POUR

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite par le Vice-Président du compte administratif du service d'assainissement collectif au titre de l'année 2025,

- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice, sauf pour les écritures passées par le Service de Gestion Comptable de Bar-Le-Duc pour enregistrer les résultats de fin d'exercice 2024 de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire qui ne correspondent pas aux compte administratif et compte de gestion votés en 2025 en raison de régularisations comptables réalisés postérieurement,

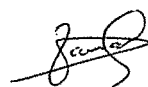
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser d'investissement présentés pour un montant de 1 149 871.97 euros en dépense et de 2 586 281.30 euros en recette,

- de voter et arrêter les résultats définitifs hors restes à réaliser tels que présentés

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	RESULTATS 2024 CUMULES REPORTES A NOUVEAU EN 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 du SMESM incluant les résultats de l'ex SIE VOTES en 2025	CORRECTION RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 de l'ex SIE TREVERAY et SAINT JOIRE	RESULTATS CUMULES 2025
EXPLOITATION	204 204,05	457 789,26		661 993,31
INVESTISSEMENT	385 891,55	- 526 591,74	- 84.15	-140 784,34

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 60

Présents : 48

Votants : 49 soit 48+1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

25042REPORTAC

20260605_6

REPORT des résultats 2025 au BP AC
2026

Résultat du vote

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Procuration:	Mercier Dominique à Legendre François
--------------	--

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVRRARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Délibérant sur le compte administratif du service public d'assainissement collectif de l'exercice 2025 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Considérant les écritures comptables enregistrées en 2025 par le service de gestion comptable de Bar le Duc concernant les résultats de clôture au 31 décembre 2024 de l'ex-service assainissement collectif du syndicat des eaux de Tréveray et Saint-Joire transférés au syndicat mixte des eaux Sud Meuse au 1^{er} janvier 2025 et nécessitant une régularisation,

Considérant les restes à réaliser en section d'investissement,

Considérant les résultats de clôture suivants :

Reports SMESM 2024 :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 417 185.70 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 193 624.61 €

Soldes d'exécution cumulé 2024 de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : ~~31 378.30 €~~ (-84.15 de régularisation)

Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 10 579.44 €

Soldes d'exécution de l'exercice SMESM :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -526 591.74 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 457 789.26 €

Restes à réaliser SMESM : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 1 149 871.97 €

En recettes pour un montant de : 2 586 281.30 €

Soldes d'exécution cumulé SMESM hors restes à réaliser :

Soit un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : -140 784.34 €

Soit Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de 661 993.31 €

Soldes d'exécution cumulé SMESM inclus restes à réaliser :

Soit un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 1 295 624.99 €

Soit Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 661 993.31 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Considérant le résultat excédentaire de fonctionnement du syndicat des eaux Sud Meuse à la clôture de l'exercice 2025 et le résultat excédentaire d'investissement ne nécessitant pas une obligation d'affectation pour couvrir un besoin de financement mais permettant une dotation complémentaire en réserve d'investissement par choix de l'assemblée délibérante,

Considérant les programmes d'assainissement collectif en cours de réalisation,

Considérant l'intégration corrigée des résultats 2024 de l'ex-service d'assainissement collectif du syndicat des eaux Tréveray et Saint-Joire au budget primitif 2026 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité à 0 contre, 0 abstention et 49 pour

DECIDE au titre du budget primitif du service public d'assainissement collectif de l'exercice 2026

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2026 comme suit :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 400 000.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) hors reste à réaliser : 261 993.31 €

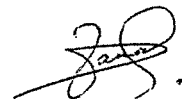
Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

Service des Eaux Sud Meuse

19 rue de l'Église

55170 LAVINCOURT



Service des Eaux Sud Meuse

19 rue de l'Église

55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 42

Présents : 34

Votants : 35 soit 34+1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 6

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_3

CA ANC 2025

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	HAINFRAY LAURENCE	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	NICOLE JEAN-PIERRE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	TOURNOIS STEPHANE	MAGOT FLORENT
DUPONT REGIS	ZANOTTI SANDRINE	PITA MARIO
JAMAR THERESE	GUILLAUME HERVE	BERRARD CYRILLE
GRUY CATHERINE	HEUILLON NATHALIE	LETOWSKI CHRISTINE
HOMA GEOFFREY	PHILOUZE HENRI	POURTIER ADELINE
CHEVALLIER VALENTIN	SIDOLI PHILIPPE	HUBERT FREDERIC
PAILLARDIN MARC	CHAPELIER FRANCK	LEGENDRE FRANCOIS
BURNEL MAXIME	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
LOISY MICHEL	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
GOUVERD MATHIS	VARNEROT MICKAEL	

Procuration:
Mercier Dominique à Legendre François

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	
MICHEL EDWIGE	HUGUIN CANDY	

Résultat du vote

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 1

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Monsieur AUBRIOT Pierre est désigné à l'unanimité, la Présidente ne participant pas au vote.

Le Comité Syndical,

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président,

Madame La Présidente se retire au moment des votes et Monsieur Aubriot Pierre, désigné à l'unanimité préside l'assemblée,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 CONTRE, 1 ABSTENTION et 34 POUR

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite par le Vice-Président du compte administratif du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2025,
- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice,
- de reconnaître la sincérité de l'absence des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que présentés

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	NON	RESULTATS 2024 CUMULES REPORTEES A NOUVEAU EN 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 du SMESM	RESULTATS 2025 CUMULES
EXPLOITATION		18 627,95	2 088,13	20 716,08
INVESTISSEMENT		12 277,61	- 372,61	11 905,00

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse

19 rue de l'église
55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Présents:		
BENAÏSSA MESSAOUD	HAINFRAY LAURENCE	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	NICOLE JEAN-PIERRE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	TOURNOIS STEPHANE	MAGOT FLORENT
DUPONT REGIS	ZANOTTI SANDRINE	PITA MARIO
JAMAR THERESE	GUILLAUME HERVE	BERRARD CYRILLE
GRUY CATHERINE	HEUILLON NATHALIE	LETOWSKI CHRISTINE
HOMA GEOFFREY	PHILOUZE HENRI	POURTIER ADELINE
CHEVALLIER VALENTIN	SIDOLI PHILIPPE	HUBERT FREDERIC
PAILLARDIN MARC	CHAPELIER FRANCK	LEGENDRE FRANCOIS
BURNEL MAXIME	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
LOISY MICHEL	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
GOUVERD MATHIS	VARNEROT MICKAEL	

Procuration:
Mercier Dominique à Legendre François

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	
MICHEL EDWIGE	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Nombre de membres

En exercice :42

Présents :35

Votants : 36 soit 35+1

Ayant donné procuration :1

Absents excusés : 6

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_7

REPORT résultat 2025 BP

SPANC 2026

Résultat du vote

Pour :36

Contre :0

Abstention :0

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Délibérant sur le compte administratif du service public d'assainissement non collectif de l'exercice 2025 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Considérant les résultats de clôture suivants :

Reports SMESM 2024 :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 12 277.61 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 18 627.95 €

Soldes d'exécution de l'exercice SMESM :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de - 372.61 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : + 2 088.13 €

Restes à réaliser SMESM : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Soldes d'exécution cumulé SMESM:

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 11 905.00 €

Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 20 716.08 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Considérant le résultat excédentaire de fonctionnement du syndicat des eaux Sud Meuse à la clôture de l'exercice 2025 et le résultat excédentaire d'investissement ne nécessitant pas une obligation d'affectation pour couvrir un besoin de financement mais permettant une dotation complémentaire en réserve d'investissement par choix de l'assemblée délibérante,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 contre, 0 abstention, 36 pour

DECIDE au titre du budget primitif du service public d'assainissement non collectif de l'exercice 2026

D'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Compte 1068 :

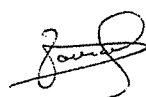
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 00.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 20 716.08 €

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice :62

Présents : 50

Votants : 51 soit 50 +1

Ayant donné procuration :1

Absents excusés :11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_11

BP PRINCIPAL EAUX
POTABLES ET USEES 2026

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	GOUVERD MATHIS
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	VARNEROT MICKAEL
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Procuration:	Mercier Dominique à Legendre François
--------------	--

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Résultat du vote

Pour :51

Contre :0

Abstention :0

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT,

Attendu que pour passer au Compte Financier Unique (CFU), le SGC de Bar Le Duc a demandé au syndicat de créer un budget principal très simplifié permettant d'enregistrer les écritures comptables globales,

Entendu l'exposé,

Sur proposition de Madame la Présidente,

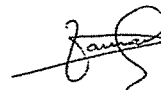
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 contre, 0 abstention et 51 pour,

DECIDE

- De créer un budget principal enregistrant les dépenses relatives aux indemnités des élus et aux frais d'entretien du siège social commun aux services d'eau potable et d'eaux usées,
- D'adopter une clef de répartition de 50 % entre le budget eau et le budget assainissement,
- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif principal des eaux potables et usées au titre de l'année 2026,
- d'adopter au chapitre le budget primitif principal au titre de l'année 2026 tel que présenté à l'équilibre pour un montant de 59 000 euros en fonctionnement,

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 62

Présents : 50

Votants : 51 soit 50 +1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_9

BP AEP 2026

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	GOUVERD MATHIS
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	VARNEROT MICKAEL
LOISY MICHEL	LEGENBRE FRANCOIS	

Procuration:	Mercier Dominique à Legendre François
--------------	--

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Résultat du vote

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT,

Entendu l'exposé,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit à 0 contre, 0 abstention et 51 pour

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif du service d'alimentation en eau potable au titre de l'année 2026,
- d'adopter au chapitre le budget primitif du service d'alimentation en eau potable au titre de l'année 2026 tel que présenté à l'équilibre pour un montant de 2 2 134 234 euros en fonctionnement et pour un montant de 5 033 000 euros en investissement,

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 60

Présents : 48

Votants : 49 soit 48+1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 11

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_8

Budget Primitif AC 2026

Résultat du vote

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Présents:		
BENAISSA MESSAOUD	GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	HAINFRAY LAURENCE	MAGOT FLORENT
DEPREZ ISABELLE	NICOLE JEAN-PIERRE	PITA MARIO
TASSET MARINE	TOURNOIS STEPHANE	BERRARD CYRILLE
AUBRIOT PIERRE	ZANOTTI SANDRINE	LETOWSKI CHRISTINE
DEPAQUIS LIDIA	REMY PHILIPPE	CARLIER SEBASTIEN
DUPONT REGIS	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	HEUILLON NATHALIE	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	SIDOLI PHILIPPE	MARTIN GUILLAUME
CHEVALLIER VALENTIN	CHAPELIER FRANCK	STOLF OLIVIER
PAILLARDIN MARC	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
PARIS FABRICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	POURTIER ADELINE	
BURNEL MAXIME	HUBERT FREDERIC	
LOISY MICHEL	LEGENDRE FRANCOIS	

Procuration:
Mercier Dominique à Legendre François

Absents excusés:		
GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	LINARD DAMIEN
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	PSAUME VERONIQUE
MICHEL EDWIGE	EVRRARD BRICE	MONTIGNEUL ALEXY
FRUCHARD NICOLAS	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT,

Entendu l'exposé,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 contre, 0 abstention et 49 pour

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif du service d'assainissement collectif au titre de l'année 2026,

- d'adopter au chapitre le budget primitif du service d'assainissement collectif au titre de l'année 2026 tel que présenté à l'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 1 594 994 euros et en section d'investissement pour un montant de 6 047 573 euros

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SIX MAI A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 42

Présents : 35

Votants : 36 soit 35+1

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 6

Absents :

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

OBJET de la délibération

20260605_10

Budget Primitif SPANC 2026

Présents:		
BENAÏSSA MESSAOUD	HAINFRAY LAURENCE	INTINS YANNICK
NICOLE MARC	NICOLE JEAN-PIERRE	MARCHANDE PATRICE
MUNIER ROBERT	TOURNOIS STEPHANE	MAGOT FLORENT
DUPONT REGIS	ZANOTTI SANDRINE	PITA MARIO
JAMAR THERESE	GUILLAUME HERVE	BERRARD CYRILLE
GRUY CATHERINE	HEUILLON NATHALIE	LETOWSKI CHRISTINE
HOMA GEOFFREY	PHILOUZE HENRI	POURTIER ADELINE
CHEVALLIER VALENTIN	SIDOLI PHILIPPE	HUBERT FREDERIC
PAILLARDIN MARC	CHAPELIER FRANCK	LEGENDRE FRANCOIS
BURNEL MAXIME	GARZANDAT FREDERIC	ADNET SEBASTIEN
LOISY MICHEL	CHEVALLIER MARIE-LAURE	DEPREZ SEBASTIEN
GOUVERD MATHIS	VARNEROT MICKAEL	

Procurations:

Mercier Dominique à Legendre François

Absents excusés:

GOBERT DENIS	CHEVALLIER CHRISTOPHE	
CHAOMLEFFEL REMY	DEVAUX DOMINIQUE	
MICHEL EDWIGE	HUGUIN CANDY	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Résultat du vote

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE
CANTON D'ANCERVILLE
Arrondissement de Bar-Le-Duc
Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 055-200092633-20260505-20260605-1-ANC-BF

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT,

Entendu l'exposé,

Sur proposition de Madame la Présidente,


Après en avoir délibéré, et à l'unanimité soit 0 contre, 0 abstention, 36 pour

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2026,
- d'adopter au chapitre le budget primitif du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2026 tel que présenté à l'équilibre en fonctionnement pour un montant de 22 216 euros et en investissement pour un montant de 12 405 euros,

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR



Service des Eaux Sud Meuse
19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT